

Mardi 27 mai 2025

de 10h à 12h

**LE CONTENTIEUX DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES, UN CONTENTIEUX
ENVIRONNEMENTAL SPÉCIAL ?**



Université Paris-Panthéon-Assas
Centre Panthéon, salle des Conseils
12, place du Panthéon, 75005 Paris

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs avant
le 23 mai 2025 : cpjoseajir@u-paris2.fr

PROGRAMME

- **Propos introductif**

Sara BRIMO, Professeur junior, titulaire de la Chaire OSE AJIR à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- **Le contentieux des trajectoires énergétiques.**

Ackiel BOUDINAR-ZABALETA, docteur en droit public de l'Université Paris-Panthéon-Assas, assistant de recherche auprès de la Chaire OSE AJIR

- **Le contentieux des installations de production énergétique.**

Tristan BERTHOUMIEUX, doctorant en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- **Le contentieux des flux énergétiques**

William GREMAUD, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- **Conclusion générale**

Sébastien HOURSON, Professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre